

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE LA CRAU

DIAGNOSTIC

La Charte de Développement Durable incarne la stratégie globale de développement durable de la Commune et s'appuie sur une vision prospective du territoire. Au regard des enjeux pour la Commune, les objectifs stratégiques assignés à la présente Charte sont les suivants :

- Objectif stratégique 1 : L'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Commune
- Objectif stratégique 2 : Un urbanisme équilibré et durable
- Objectif stratégique 3 : La préservation de la ressource en eau (en terme quantitatif et qualitatif)
- Objectif stratégique 4 : La prévention des déchets à la source et la gestion de leur valorisation
- Objectif stratégique 5 : Une Commune responsable

L'analyse des politiques communales par le prisme du développement durable est la suivante :

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Environnement et cadre de vie	<p><u>Distillerie La Varoise</u> - Nuisances olfactives et visuelles, retombées de poussières noirâtres (toits, jardins)</p> <p><u>Nuisances olfactives</u> de la station d'épuration</p> <p>Nuisances sonores</p> <p><u>Propreté urbaine</u> - Volonté de renforcer le plan de propreté urbaine actuel - Places du centre-ville dégradées par les fientes de pigeons</p> <p><u>Espaces verts</u> - Une étendue importante en centre ville - Des espaces disséminés au sein des lotissements - Des difficultés d'entretien : plantes inadaptées au climat actuel - Un engagement dans des pratiques relevant des objectifs du développement durable</p>	<p><u>Distillerie La Varoise</u> - Lancement d'une étude d'impact globale afin d'obtenir un état des lieux précis et des préconisations en terme de moyens techniques à envisager par l'entreprise - Démarches auprès des services étatiques</p> <p><u>Propreté urbaine</u> - Achats de véhicules et matériel adaptés, recrutement de personnel, restructuration du plan de propreté urbaine - Campagnes de capture des pigeons</p> <p><u>Espaces verts</u> - Diminution de l'étalement des espaces verts dans les lotissements et vente aux particuliers de terrains communaux délaissés et sans intérêt majeur - Usage de plantes économes en eau ; suppression des pelouses sur les espaces verts et stades communaux, au profit de l'emploi croissant de minéraux et pelouses synthétiques - Remplacement progressif de l'usage de produits phytosanitaires, au profit de méthodes de traitement organique (exemple des stades)</p>

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Environnement et cadre de vie	<p><u>Lignes électriques</u> - L'enfouissement des lignes permettrait un gain tant au niveau esthétique qu'en terme de sécurité de l'approvisionnement en énergie</p>	<p><u>Lignes électriques</u> - Tout nouveau permis de construire doit prévoir l'enfouissement des lignes électriques (principe inscrit au PLU) - Réalisation d'une étude estimant le coût de l'enfouissement des lignes</p>
Cohésion sociale	<p><u>Vie associative</u> - Vitalité du secteur associatif - Engagement fort de la commune</p> <p><u>Lutte contre les exclusions</u> - Présence de populations cumulant plusieurs difficultés sociales</p>	<p><u>Vie associative</u> - Soutien à plus d'une centaine d'associations : association jeunesse Inter Services ; Crèches associatives ; Associations sportives et culturelles ; Associations caritatives - Formes variées de soutien de la Commune aux associations : mise à disposition de locaux, de matériel, de personnel ; subventions de fonctionnement</p> <p><u>Lutte contre les exclusions</u> - Aide en nature : bons de transport pour les enfants, bons de denrées alimentaires, bons de chauffage - Mesures destinées à différents publics : Colis de Noël aux enfants et séniors, organisation d'activités pour les séniors, aide aux séjours touristiques pour les séniors sous condition de ressources</p>

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Développement économique	- Difficultés économiques des commerces de proximité du centre-ville accentuées par l'ouverture dominicale de grandes surfaces	- Développement d'une politique d'animation du centre-ville permettant de le dynamiser, notamment d'un marché du dimanche ; maintien de la gratuité des parkings situés à proximité du centre-ville - Réalisation d'aménagement urbain de qualité (voirie, places, mobilier)
Urbanisme	- Pollution visuelle due à la multiplication diffuse des enseignes publicitaires	- Adoption d'un règlement local de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes : zones de publicité restreintes en centre ville et sur le hameau de la Moutonne

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : UN URBANISME EQUILIBRE ET DURABLE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté d'inciter à l'utilisation d'énergies renouvelables, encore peu développées sur le territoire communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Application des dispositions de la Loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique : un constructeur peut dépasser le Coefficient d'Occupation des Sols en remplissant certains critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance à l'émiettement des zones d'habitation - Morcellement des zones agricoles (nouveaux lotissements, phénomène de « cabanisation ») - Prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite - Volonté de création d'habitat social 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention établie avec la SAFER en vue de faciliter l'exercice du droit de préemption - Étude réalisée par la Chambre d'Agriculture afin d'apprécier les besoins et les problématiques agricoles, et de les prendre en compte dans le PLU - Aménagement paysager rendu indispensable par le PLU pour les futures zones d'activité le long de la RD98 et de l'autoroute A570 - Mise en place d'un référent accessibilité : avis sur tous les projets communaux, mission de conseil pour les projets d'habitation individuelle, en relation avec l'association des paralysés de France - 30% de logements sociaux imposés dans toute nouvelle ZAC (principe inscrit dans le PLU)

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : UN URBANISME EQUILIBRE ET DURABLE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Transports	<ul style="list-style-type: none">- Insuffisance des cadences de bus et du maillage du réseau, grille tarifaire inadaptée et onéreuse- Insuffisance des espaces dédiés aux modes doux- Manque de pistes cyclables et d'espaces piétonniers	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion à la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée notamment afin d'envisager l'amélioration de l'offre de transport- Inscription dans le Plan Local d'Urbanisme du souhait de voir se développer des pistes cyclables- Inscription de clauses de recyclage des huiles de moteur dans les marchés transports

**OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, EN QUALITE
ET EN QUANTITE**

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Réseaux d'eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Grande qualité des réseaux d'eau et d'assainissement : faible déperdition due à des fuites - Qualité de l'eau : présence de nitrates, Puits des Arquets 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens financiers importants affectés à l'entretien et à l'amélioration des réseaux - Lutte contre la consommation inutile : mise en place d'un dispositif de télérelève chez les particuliers - Élaboration d'un schéma directeur du réseau d'alimentation en eau potable, afin de prévoir et d'anticiper les travaux à effectuer sur les réseaux, et d'éviter les fuites d'eau - Réflexion autour de la possibilité de fermeture du Puits des Arquets
Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de diversifier l'origine des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de recherche de nouvelles sources d'eau
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de sensibiliser les administrés à la problématique des économies d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets relatifs à la préservation de la ressource en eau au sein des écoles (Marcel Pagnol, les Arquets)

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : LA PREVENTION DES DECHETS A LA SOURCE ET LA GESTION DE LEUR VALORISATION

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Collecte des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place partielle du tri sélectif sur la Commune - Coûts élevés des dépôts sauvages - Parc de véhicules vieillissants - Une sensibilité des habitants à améliorer : méconnaissance des administrés des dispositifs de collecte existants et des conséquences liées aux dépôts sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation du tri sélectif dans le quartier de la Moutonne ; réflexion autour de l'extension du tri sélectif à toute la Commune - Lutte contre la pollution visuelle : enfouissement des conteneurs enterrés - Démarches de communication et de sensibilisation auprès des habitants (bulletin communal, police municipale,...) - Service gratuit d'enlèvement des encombrants et déchets verts - Grandes opérations ponctuelles de collecte des déchets végétaux et encombrants - Collecte des déchets verts avec camions compacteurs
Déchetterie	<ul style="list-style-type: none"> - Sur site, des possibilités de tri fortement développées 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude en cours concernant l'opportunité de broyage des déchets verts dès vidage de la benne et épandage du mulch dans les zones agricoles, forestières, et jardins communaux
Déchets industriels et du BTP	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des dépôts sauvages de déchets verts, gravats, encombrants - Dépôts sauvages des déchets du BTP sur des terrains agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de l'accès aux sites sensibles - PV dressés par la Police Municipale et transmis au Procureur de la République - Inscription de la traçabilité des déchets dans les conditions d'exécution des marchés publics - Promotion du recyclage et de la valorisation des déchets dans les marchés publics - Elaboration de dépliants à destination des particuliers et professionnels relatifs aux filières de traitements des déchets industriels et du BTP

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : UNE COMMUNE RESPONSABLE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Certains bâtiments communaux sont excessivement consommateurs d'énergie, notamment en fluides issus d'énergies fossiles - Méconnaissance des consommations réelles du parc immobilier communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Fusion de l'école des Arquets et de l'école Jean Moulin (après démolition) dans un nouveau bâtiment tendant vers la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) - Lancement d'un bilan énergétique des bâtiments communaux afin de faire évoluer les dispositifs de chauffage et d'éclairage - Lancement d'une réflexion globale liée à l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques et éoliennes - Achat de véhicules électriques et vélos pour le personnel communal
Organisation interne	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de réduction des ressources consommables (papier,...) au sein des services communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement informatisé du courrier et numérisation des documents reçus permettant la dématérialisation des échanges entre les services communaux - Dématérialisation des échanges entre la Mairie et certains de ses partenaires publics - Tri sélectif, recyclage du papier et des cartouches ; impression recto-verso

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : UNE COMMUNE RESPONSABLE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Cohésion Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement de la commune dans la lutte contre l'exclusion des personnes en difficulté - Un patrimoine et une identité communale à faire connaître et vivre 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'entretien sur les espaces verts menés en partenariat avec trois Centres d'Aide par le Travail - Travaux de débroussaillage menés en partenariat avec une Association d'Insertion recourant à des prisonniers, travaux de réfection dans le cadre de chantiers d'insertion, recrutement de jeunes sous contrats aidés - Achat du Château des Tilleuls - Édition d'une revue et d'un livre sur l'histoire de la commune - Mise en valeur des outils agricoles
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des repas à améliorer 	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution d'un marché de restauration scolaire plus respectueux de la qualité des repas et du développement durable : produits labellisés, frais et de saison, circuits courts, agriculteurs locaux, instauration de 2 repas bio par mois, récupération et traitement des huiles de cuisson, produits issus du commerce équitable (signature de la charte Var Equitable)

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 : UNE COMMUNE RESPONSABLE

Domaines d'action	Constats	Actions menées
Démocratie de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de rapprochement du pouvoir municipal décisionnaire et des administrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de Comités Consultatifs représentatifs du tissu socio-économique local pour les grands projets de mandat - Création de comités de quartiers interlocuteurs directs du Cabinet du Maire
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Une sensibilité encore perfectible des habitants aux enjeux du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions diverses de sensibilisation menées dans les écoles et centres de loisirs (notamment en partenariat avec le Sittomat): tri sélectif, projets relatifs à l'environnement et à la nature, sensibilisation aux économies d'eau, jardins « bio » - Site internet interactif : vidéo, promotion de la commune, téléchargement de documents administratifs... - Démarche de communication auprès des habitants grâce aux documents communaux